

« 9 auto-entrepreneurs sur 10 n'ont aucune connaissance du fonctionnement de la retraite »

Alors que les auto-entrepreneurs sont de plus en plus nombreux et qu'ils représentent 2,44 millions d'actifs en France, la grande majorité d'entre eux ne maîtrisent pas la réforme des retraites ni ses enjeux. Un baromètre vient d'être publié pour évaluer leur capacité à se projeter dans l'avenir.

Temps de lecture : minute

5 décembre 2023

Entrée en vigueur le 1er septembre 2023, la réforme des retraites n'est pas encore totalement déployée. Plusieurs décrets d'application devraient encore être publiés d'ici la fin de l'année. Mais pour la grande majorité des auto-entrepreneurs, les ressorts de cette réforme restent flous. « *9 auto-entrepreneurs sur 10 ne savent pas comment valider des trimestres* », indique Simon Parisot, le dirigeant de Blank. Cette néo-banque, qui accompagne les indépendants dans la gestion de leur société, s'est associée à la fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) et à OpinionWay pour lancer une consultation nationale, auprès de 2 744 auto-entrepreneurs, afin d'évaluer leurs connaissances. « *On ne s'attendait pas à de tels constats* », concède Simon Parisot.

Les auto-entrepreneurs représentent 2,44 millions d'actifs en France. Et leur nombre ne cesse d'augmenter. En seulement un an, on recense 9,3 % d'autoentreprises supplémentaires, d'après l'Urssaf. « *Il s'agit d'une part non négligeable des actifs en France. Pourtant, le système de retraites, tel qu'il est, n'est pas vraiment en leur faveur. Notre objectif est donc d'améliorer leurs connaissances mais également de défendre leurs*

droits auprès des pouvoirs publics », souligne le dirigeant de Blank.

Selon lui, si les autoentrepreneurs se désintéressent à ce point du sujet, c'est, d'abord *« parce qu'il est complexe. » « Il existe deux caisses différentes. Le calcul dépend de l'année de création de la société, du régime de retraite, du secteur d'activité... Cela décourage les indépendants »*, estime-t-il. D'autant que beaucoup d'autoentrepreneurs se lancent jeunes. *« Ils n'ont pas forcément envie de s'intéresser à ce sujet qui paraît très loin, et bataillent déjà avec les déclarations à l'Urssaf, la TVA... »*, poursuit le dirigeant de Blank. Selon le baromètre, la connaissance du sujet se renforce d'ailleurs en fin de carrière. Si 61% des 18-44 ans admettent être dans le flou vis-à-vis de la réforme, 65% des 60 ans et plus se disent, eux, bien informés sur la retraite de base.

Lisser son chiffre d'affaires pour valider des trimestres

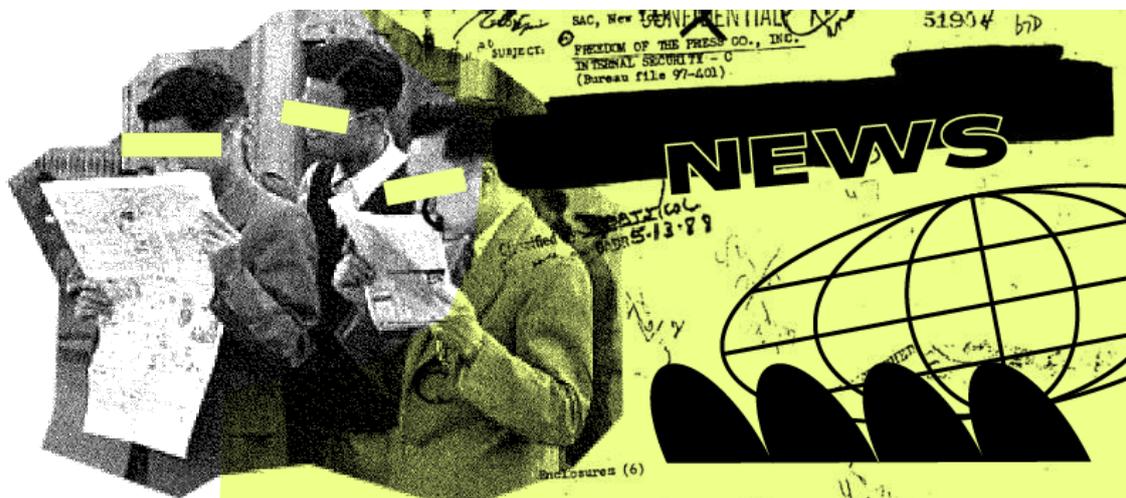
Pour autant, la maîtrise du sujet est cruciale pour tous les indépendants. Notamment parce qu'il n'existe pas de minimum retraite pour eux. *« En dessous d'un certain chiffre d'affaires, on ne perçoit rien »*, alerte Simon Parisot. Les recettes de son autoentreprise sont donc l'élément le plus important. Mais leur lissage est également nécessaire. *« En fin d'année, certains entrepreneurs vont avoir tendance à attendre l'année suivante pour se faire régler des factures qui trainent depuis quelques mois. Pourtant, ces recettes peuvent permettre de cotiser un trimestre supplémentaire. La retraite est calculée sur les 25 meilleures années. En s'intéressant au sujet, on peut comprendre ce qu'il faut faire chaque trimestre pour améliorer l'issue finale »*, souligne Simon Parisot, qui précise que le rachat de trimestres, quand on est étudiant, existe également.

Blank s'est notamment associée à la startup Caravel, courtier d'assurance spécialisé dans la complémentaire retraite des indépendants, pour

proposer un accompagnement personnalisé aux autoentrepreneurs afin d'améliorer leurs cotisations. « *Nous sommes un acteur administratif et financier, nous accompagnons nos clients dans leurs tâches administratives, en les aidant à gérer leurs factures. Nous sommes donc bien placés pour leur donner des conseils pour mieux gérer leur retraite,* souligne Simon Parisot. *Nous pouvons par exemple les alerter de manière personnalisée pour valider davantage de trimestres.* »



À lire aussi
Freelance, comment choisir son statut ?



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Jeromine Doux